

Initiatives parlementaires

long terme sur la santé. Au Canada, il y a 863 décès et 20 000 cas de maladie professionnelle par an. C'est scandaleux dans un pays qui a tant à offrir.

C'est scandaleux d'entendre le gouvernement refuser d'assurer la protection de ces travailleurs et prétendre que ceux-ci ne relèvent pas de sa compétence. La sécurité des travailleurs dépend du gouvernement. Les travailleurs ont le droit de croire que le gouvernement assurera leur sécurité, étant donné qu'ils contribuent tous les jours à la richesse du pays.

Par exemple, le CCHST joue un rôle de premier plan à l'échelle internationale, pour ce qui est de déterminer les effets des pesticides sur notre environnement. On a annoncé justement aujourd'hui, dans une émission radiophonique de Radio-Canada, que les pesticides d'usage domestique, que beaucoup d'entre nous traitons à la légère et croyons inoffensifs, peuvent, même en quantité infime, occasionner chez les personnes qui y sont allergiques des réactions allant de simples éternuements jusqu'à la mort. Nous venons à peine d'apprendre la chose. Pourtant, le gouvernement pense que nous devrions nous démettre de nos engagements vis-à-vis du lieu de travail.

Mon père a travaillé 40 ans à la Cominco, à Trail, dans une fonderie de zinc et de plomb qui a été pendant longtemps la plus importante du monde. Il travaillait dans l'atelier d'usinage. C'était un enfer. Les visiteurs qui y pénétraient voulaient en sortir au plus vite. C'était plein de saletés, de poussière, de plomb et d'amiante. Ni lui ni aucun de ses collègues ne savaient ce qui les attendait, ce que seraient les effets de ces conditions de travail pendant 40 ans de vie professionnelle sur leurs années de retraite.

Eh bien, laissez-moi vous dire à quelle sorte de retraite tout cela l'a mené. À l'emphysème. Mon père ne peut marcher jusqu'au bout de la rue sans être obligé d'arrêter et de reprendre son souffle. Il est incapable de jardiner. J'ai vu mon père s'étendre sur le gazon pour arracher des mauvaises herbes parce que son souffle est coupé quand il se penche.

C'est le genre de protection à laquelle les travailleurs ont droit, protection à laquelle nos pères et mères n'ont pas eu accès, mais que nos enfants doivent recevoir.

Le gouvernement ne saurait avoir d'excuse de ne pas dépenser 10 millions de dollars aujourd'hui quand il pourrait être contraint de dépenser demain des millions et des millions de dollars pour remédier au carnage en milieu de travail.

Mon métier est celui d'imprimeur. J'ai commencé mon apprentissage à l'époque où le métal fondu régnait sur le secteur de l'imprimerie. Il y a seulement une vingtaine d'années, on nous encourageait à prendre des comprimés de calcium et à boire beaucoup de lait, car nous étions en contact avec du plomb. À cette époque, le secteur de l'imprimerie utilisait du plomb fondu, et c'est encore le cas aujourd'hui dans certains ateliers. Il appert que c'était à peu près le pire tort que nous pouvions causer à notre santé. N'eussent été de la recherche et de l'extrême gravité du saturnisme, nous ne l'aurions jamais su.

Je ne veux pas que mes enfants rentrent du travail plein d'agents carcinogènes que personne ne s'est donné la peine d'identifier ou même de considérer comme présentant un danger grave. À mon avis, pas un seul député ne voudrait que ses enfants courent ce risque.

Il importe pour nous de penser aux travailleurs canadiens qui, par milliers, sont morts d'amiantose. Au sein de la génération précédente, ils constituaient une forte proportion de la population active. Nous ne pouvons guère trouver d'excuses pour ne pas rétablir ce financement.

La privatisation du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail n'est pas la solution. Sans vouloir insinuer quoi que ce soit à l'égard des chercheurs passés et présents, je tiens néanmoins à déclarer qu'il a été démontré maintes et maintes fois, surtout aux États-Unis, que les chercheurs se laissent parfois acheter. Les travailleurs de notre pays ont un intérêt absolument primordial à ce que les chercheurs qui oeuvrent au sein de ce centre ne puissent pas même être tentés de se laisser acheter.

L'environnement figure à l'heure actuelle parmi les principales préoccupations des Canadiens, et c'est du milieu de travail dont nous devons nous préoccuper au premier chef. La protection de nos travailleurs doit constituer la première étape indispensable de la protection de l'environnement, de nos enfants et de notre avenir.

M. Gilbert Parent (Welland—St. Catharines—Thornhill): Madame la Présidente, j'attendais impatiemment de participer au débat sur la motion de mon collègue de Hamilton-Ouest.

Le fait que le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail soit dans sa circonscription est important, non seulement pour notre collègue, mais aussi pour tous les députés.